



Révocation d'un membre du Cs

Par **cannelle38170**, le **26/02/2016** à **14:33**

nous pensons révoquer un membre du CS à la prochaine AG. ncette personne fait régner un climat de tension et d'agressivité , et conteste toutes les décisions pourtant voter avec elle en CS. rnElle agresse verbalement tous intervenants ;de ce fait les entreprises hésitent à travailler dans cette ambiance. rnComment rédiger une révocation. rnrn**Bonjour, rnLa politesse voudrait qu'un message commence par "bonjour" et se termine par "merci". rnMerci pour votre attention...**

Par **morobar**, le **26/02/2016** à **18:25**

Bonsoir, rnIl ne faut pas rédiger une révocation, mais une proposition à l'AG, en ces termes: proposition de révocation mandat au conseil syndical de Monsieur Tartempion, à la demande de messieurs machin, truc et chose, vote à la majorité de l'article 25.

Par **amajuris**, le **26/02/2016** à **18:52**

bonjour, rnIl faut que les copropriétaires ne réélisent pas cette personne à la prochaine A.G. rnSalutations